

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 7 septembre	p 2
Gros Plan Rapport 2000 sur l'assainissement	p 3
SIVOS du collège	p 3
SOS Comité des fêtes	p 3
Rencontre avec Joël FOUCHE	p 4
Les activités de la MJC	p 5
Les mercredis du centre de Loisirs	p 5
La vie du SCM	p 6
Sentiers de Boëme	p 6
Ce qui se passera à Mouthiers en Octobre	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda	p 8

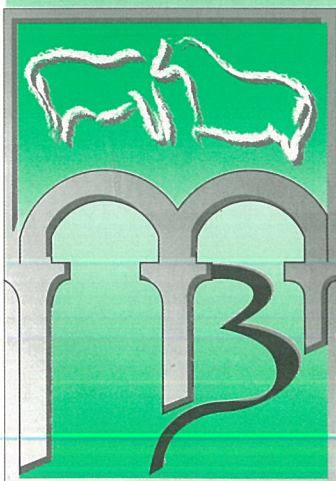


Jean Pierre TAMAGNA et Jacques DEDIEU, honorés pour leur action au service de tous
(Photo Alain PORTE)

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 205
Octobre
2001



LE MOT DU MAIRE : L'intercommunalité évolue et évoluera

Des modifications importantes vont survenir dans les mois à venir au niveau de la gestion des territoires.

La loi d'orientation de 1992 engageait les communes à se regrouper en communauté afin de pouvoir mettre en commun leurs moyens et de réaliser à plusieurs ce qu'une commune ne pouvait envisager de faire seule. Après une étude approfondie et de longs mois de réflexion, nous avons fait le choix, avec nos voisins de ROULLET, VOEUIL et SIREUIL de créer au 1er JANVIER 1995 notre intercommunalité CHARENTE BOEME CHARRAUD.

Pourquoi ce choix de quatre communes appartenant à trois cantons distincts plutôt que celui fait par beaucoup d'autres de calquer les nouveaux territoires sur celui du canton ? Tout simplement parce que nous avons la volonté de créer un territoire basé sur une homogénéité de vie de nos habitants.

Aujourd'hui, une nouvelle loi prévoit la formation de pays regroupant plusieurs communautés de communes.

Ces nouveaux territoires seront signataires d'un projet de développement solidaire et durable avec l'Etat et la région (partenaires financiers du projet).

Notre communauté de communes, en collaboration avec les associations a mené une réflexion avec " MAIRIE CONSEIL " en 2000 afin de définir un projet de territoire sur nos quatre communes Il s'est avéré que nous devons absolument continuer à réaliser un réel travail de proximité pour maintenir et développer les services aux habitants, ce afin d'éviter que nos communes périurbaines ne deviennent des cités dortoirs où chacun ne serait plus acteur mais seulement consommateur des services offerts par la ville centre.

Ce projet de pays peut être fait au niveau du bassin de vie et d'emploi qu'est la communauté d'agglomération d'ANGOULEME mais nous devons également sauvegarder notre caractère rural. N'oublions pas que la majorité de l'espace de nos communes est le lieu de vie de nos exploitants agricoles.

(suite page 2)

LE MOT DU MAIRE

.Alors que serons-nous demain ? Notre commune sera-t-elle dans le giron de la communauté d'agglomération avec le risque de limiter la consommation des services de la cité à un certain nombre d'habitants ou devons nous envisager la mise en place d'un pays, certes, en collaboration avec l'agglomération, mais aussi et surtout qui tiendrait totalement compte de nos qualités urbaine et rurale et qui nous permettrait de rester acteur de notre territoire avec ce travail de proximité que notre centre social a su si bien mettre en place.

Nous avons la chance aujourd'hui de pouvoir œuvrer pour 8500 habitants vivant sur quatre communes ; ce qui nous permet de tenir compte des besoins de chacun. Nous ne souhaitons pas que demain, nos 8500 habitants soient fondus dans la masse de l'agglomération. Nous avons l'habitude de nous mettre autour de la table avec nos différents partenaires (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, JEUNESSE et SPORTS, etc...) pour discuter avec eux de nos besoins et de nos volontés d'actions. Bien sûr ces organismes d'Etat sont également partenaires des projets de l'agglomération, mais nous pensons que la table de réunion ne serait plus assez large pour entendre chacun.

Une institution très large devient très vite trop lourde à gérer et nous craignons alors que trop de dossiers soient confiés à des technocrates risquant ainsi de mettre en sommeil nos réelles volontés politiques d'actions sur le terrain.

Vous aurez compris qu'il s'agit d'une modification importante qui ne peut se faire sans concertation avec les habitants des territoires concernés.

Nous ne doutons pas que vous serez sensibles à ces futures orientations et que vous n'hésitez pas à vous associer à la réflexion.

CONSEIL MUNICIPAL TRAVAUX DE VOIRE:

En ce qui concerne l'aménagement de la place du champ de foire et de l'espace marché, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux estimés à 680 000 francs. La Commune est assurée d'une participation financière de la part de l'Etat et du Département.

ARBRES DU CHAMP DE FOIRE Le diagnostic concernant l'état sanitaire des arbres du champ de foire ne laisse pas d'espoir sur la pérennité des platanes.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 7 septembre 2001

Ceux-ci sont devenus progressivement malades, affectés par un entretien inapproprié au cours des premières décennies de leur existence. Avec l'âge, les altérations naturelles se sont accentuées au point de menacer la sécurité. Pour faire le point sur la situation, présenter le diagnostic, proposer les reimplantations, une réunion publique aura lieu en novembre en présence de professionnels.

PARTICIPATION FINANCIERE D'ANGOULEME AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE MOUTHIERS : Suite à l'inscription d'un enfant d'Angoulême à l'école élémentaire de Mouthiers, la Mairie d'Angoulême a accepté de participer financièrement aux frais de fonctionnement des écoles de Mouthiers. Le montant précis de la participation va être calculé et facturé à Angoulême.

RACHAT CONCESSION CIMETIERE La Commune accepte de racheter une concession dans le cimetière communal pour la somme de 16,66 francs.

CONVERSION EN EUROS

L'arrivée prochaine de l'euro comme nouvelle monnaie impose de convertir les différents tarifs des services municipaux.

ASSAINISSEMENT.

Redevance au m³ : 1,23€

Participation au raccordement : 494,85€
abonnement SAUR : 30,49€

LOCATION SALLE POLYVALENTE A compter du 1er janvier 2002

Habitants Commune :

1 jour : 91,47 € + chauffage : 15,24€

2 jours : 137,20€ + chauffage : 30,49€

Habitants hors commune:

1 jour : 182,94 € + chauffage : 30,49 €

2 jours : 274,41€ + chauffage : 60,98 €

Pour tous, la caution s'élèvera à 152,45 €.

CONVERSION DES PRETS du CREDIT AGRICOLE EN EUROS Le Conseil Municipal accepte les constats globaux de conversion présentés par le Crédit Agricole concernant les prêts de la Commune.

RAPPORT DE PRESENTATION SERVICE ASSAINISSEMENT Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2000 sur le prix et la qualité du service d'assainissement (voir gros plan).

RAPPORT ANNUEL SIVOS DU COLLÈGE LA COURONNE Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité annuel 2000 du SIVOS du collège de La Couronne

présenté par Mme DISCOUR (voir p 3)

RAPPORT ANNUEL SIAH DE LA CHARRAUD Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité annuel 2000 du Syndicat d'aménagement de la vallée de la Charraud présenté par Mme le Maire.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE Le Conseil Municipal ayant souhaité bénéficier du dispositif de récupération des chiens et chats errants mis en place par le Syndicat intercommunal de la fourrière, décide de signer la convention d'adhésion correspondante. La participation de la Commune s'élèvera à 3 francs par habitant.

LUTTE CONTRE LES TERMITES

Le Conseil Municipal approuve les mesures qu'envisage de prendre Mme le Préfet en matière de protection des acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites. Un arrêté préfectoral délimitera les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. La commune a déjà pris un arrêté obligeant une expertise lors de la vente d'un immeuble.

ENQUÊTE PUBLIQUE CIMENTS LAFARGE : Aucune observation particulière n'est formulée sur le dossier d'enquête publique déposé en mairie et concernant le renouvellement d'exploitation de carrière.

BACHE INCENDIE SUR LA ZONE D'EMPLOI : Une bâche incendie a été prévue sur la zone d'emploi " les Rentes " d'une capacité de 160 m³. Vu l'extension prévue du groupe Lippi sur cette zone, le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 112 065,20 francs concernant une réserve plus importante (280 m³) sous réserve de l'avis définitif des services d'incendie.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

La mise en œuvre de la compétence intercommunale sur l'assainissement non collectif (contrôle de conception, d'implantation, vérification du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement ...) nécessitera une modification des statuts de l'intercommunalité qui sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS : Le Conseil Municipal décide d'associer les parents d'élèves à l'étude d'un projet de création d'une aire de jeux pour les enfants.

PROJET INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES : C'est le devis de la Société Charente Informatique Diffusion pour l'achat de matériel informatique dans les écoles. Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Des réunions sont organisées entre les élus et les représentants du personnel communal pour étudier son application dans les services.

MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

La préfecture de la Charente informe les propriétaires que le géomètre du cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral de Mouthiers à compter du jeudi 4 octobre.

Les agents chargés de cette opération de conservation cadastrale, dûment accrédités, pourront être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées. Ces opérations ont pour objectif la mise à jour des bases des impôts directs locaux et des différentes taxes

GROS PLAN Le rapport 2000 sur l'assainissement

Le rapport annuel 2000 sur l'assainissement présenté par la SAUR concessionnaire du service public (jusqu'en juin 2005) rappelle que le nombre d'usagers raccordés au réseau est de 426 (397 en 1996). Ce réseau s'étend sur 11 km et a collecté 48 606 m³, soit 114 m³ par usager, en hausse de 2,7 % sur un an. Sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³, il apparaît une hausse globale de 3,16 % dont + 3,80% pour la SAUR et + 2,81% pour la collectivité.



Le rapport fait également état du mauvais état des lagunes (dégâts des ragondins). Le rapport propose la réfection de l'étanchéité de la première lagune, l'installation d'une mesure de débit d'entrée de station et l'aménagement du canal de mesure de sortie. Il suggère la construction éventuelle d'une nouvelle station. Il indique qu'un courrier sera adressé à tous les usagers dont l'activité nécessite un bac dégraisseur avant rejet dans le réseau d'eaux usées.

PARLONS-EN...

Le Comité des fêtes a besoin de vous si vous aimez préparer et participer aux fêtes et manifestations qui animent notre commune. Si vous avez un peu (ou beaucoup) de temps, pour donner un petit coup de main, ce sera du bonus pour la vie communale, pour le plaisir des participants des différentes manifestations, frairies, feux d'artifice, repas à thèmes, bourse aux jouets...

Tout se passe dans la bonne humeur mais il est vrai que plus on est de fous plus on s'amuse.

Depuis longtemps qu'existe à Mouthiers un comité des fêtes, la commune a bénéficié de l'action bénévoles d'habitants qui donnent ainsi un peu, ou beaucoup, de leur temps pour l'animation de la commune. Rendez-vous pour l'A.G. le 26 octobre prochain.

Pour prendre contact 05.45.67.80.74.

INTERCOMMUNALITÉ

Syndicat intercommunal du Collège de La Couronne

Ce syndicat regroupe MOUTHIERS, LA COURONNE, NERSAC, ROULLET SAINT ESTÈPHE, VOEUIL ET GIGET. Créé en 1978, ce syndicat avait pour objet l'agrandissement du collège en vue de porter sa capacité à 900 élèves. Il a aujourd'hui en charge l'entretien des équipements sportifs dont le nouveau gymnase.

Les dépenses sont réparties entre les communes au prorata du nombre des élèves (60 % des charges) et au prorata du potentiel fiscal (40 % restant).

La création de la COMAGA conduit à une étude sur un nouveau mode de calcul des participations des communes. L'activité du syndicat en 2000 a été la suivante:

- une participation de 30 000 F pour l'aide aux devoirs apportée aux élèves du collège
- une aide de 20 000 F pour les échanges scolaires
- une aide de 4 000 F pour les activités sportives

- une subvention de 2 500 F. au collège pour l'organisation d'un séjour de 3 jours pour 3 classes de 6ème au centre des Tricoles à l'île d'Oléron axé sur le civisme et l'apprentissage de la citoyenneté
- l'acquisition ou le renouvellement d'équipements informatiques pour 20 000 F et de matériels sportifs pour 15 000 F
- l'aménagement d'un mur d'escalade dans l'aire couverte. Ce dernier sera réalisé en quatre tranches pour un coût global actuel de 412 357,08 F. Un crédit de 110 000 F. avait été inscrit au budget 2000 pour la réalisation de la première tranche.

RENCONTRE AVEC JOËL FOUCHE

Il y a plus de 2300 manières d'habiter Mouthiers sur Boëme. Cette page rencontre est là pour faire découvrir, et donc faire rencontrer les monastériens entre eux. Les activités des un(e)s et des autres sont professionnelles, électives, associatives, artistiques, peu impote. Ou plutôt tout importe. Nous rencontrons ce mois-ci Joël FOUCHE monastérien depuis 1989, président de l'association MJC.

Il est également fonctionnaire du ministère de l'équipement et ses activités professionnelles à la subdivision de l'équipement de La Couronne, le conduisent régulièrement à travailler sur Mouthiers. Ainsi, il a vu naître le rond-point au carrefour du peuplier major. Celui-ci était à l'époque l'un des deux carrefours charentais spécifiquement dangereux car situé en rase campagne, disposant d'une apparente visibilité, mais générant des accidents graves. L'imposante présence de l'oeuvre d'art crée une véritable barrière visuelle qui fait lever le pied aux accrocs de la pédale d'accélérateur.

La subdivision de l'équipement de La Couronne assure les missions de contrôle des réglementations dévolues à cette administration de l'État. Les règles d'urbanisme qui évoluent constamment sont souvent au coeur des échanges entre l'Équipement, les administrés et les élus. Les fonctionnaires qui travaillent dans ce service public participent également à ce qu'on appelle l'Assistance Technique à la Gestion des Collectivités.

Ce sont ainsi les 45 communes des cantons de LA COURONNE, BLANZAC ET CHATEAUNEUF, et 3 communautés de communes qui bénéficient de cette assistance technique.

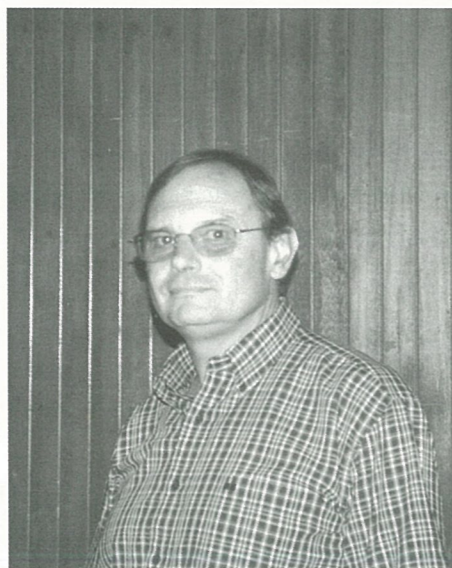
Dans ce cadre, Joël FOUCHÉ a ainsi préparé les dossiers de l'aménagement du champ de foire et du nouveau rond-point de la place de la gare dont les travaux vont débuter dans les mois prochains.

Déjà en 1989, il avait découvert sa nouvelle commune de résidence en suivant de près le dossier de la nou-

velle école maternelle. Peu après cette période, au milieu des années 90, il a suivi de près la création du Centre Social intercommunal qui a pris le relais des actions sociales de la MJC.

Cette proximité de la vie professionnelle dans sa commune de résidence lui avait fait craindre des interférences.

Ce n'est qu'en 98 qu'il devient Président de la MJC, succédant ainsi à Maïté BONNET.



Ce n'est pas une fonction nouvelle puisqu'il présida aux destinées du club de canoë-kayak avant d'intégrer l'École Nationale des Techniciens de l'équipement en 1976. Dans cette fonction bénévole de Président, Joël FOUCHÉ veut agir pour que se développe la coopération entre les associations communales à l'image de la fête des vendanges de l'automne 2000.

Avec le Comité des fêtes (voir page 3 et 7) il aimerait bien que reviennent les soirées à thèmes, des veillées avec la présence de conteurs.

Des actions et des projets qui s'opposent à une attitude de consommateur d'activités sans participation bénévole à la préparation de celles-ci. Car l'énergie bénévole demeure le moteur de l'action MJC dans des opérations comme le festival de la voix qui a connu sa deuxième édition lors du premier week-end de juillet dernier.

Au milieu de nombreuses activités organisées par la MJC pour les enfants comme pour les adultes (voir plaquette intercommunale distribuée dans les boîtes à lettres), une vraie place est réservée aux jeunes. Une satisfaction pour Joël FOUCHÉ, président de cette MJC Jules Berry qui souhaite faire passer un message aux jeunes à propos des difficultés scolaires rencontrées par certains. " Ces difficultés ne sont pas inéluctables. " Il en veut pour exemple son itinéraire personnel. Celui-ci l'a conduit d'un CAP d'électricien obtenu à La Combe aux lous derrière la fonderie de Ruelle puis un retour vers un bac électrotechnique doublé d'un CAP de dessinateur industriel, vers le poste qu'il occupe aujourd'hui de responsable adjoint de la subdivision de La Couronne. Joël FOUCHÉ reconnaît dans ce parcours l'importance de la formation professionnelle tout au long de la vie active. Un avantage bien souvent méconnu de la fonction publique qui permet une vraie progression de carrière par l'intermédiaire de concours qui chaque fois obligent à se remettre en question, de considérer ainsi que le chantier est toujours ouvert. Une démarche logique et bien assumée pour un homme qui prépare et accompagne les chantiers des collectivités.

LES ACTIVITÉS DE LA M.J.C.

Atelier Peinture-dessin

Nouveau ! Initiation peinture, craie, pastels, gouache ...
Travail sur thèmes
Enfants de 6 à 12 ans:

Lundi
17 H 30
à 18 H 45
M.J.C.

Adultes:
LE LUNDI
heure non fixée

Intervenant: Emmanuelle BRIGAND Tél 05.45.67.84.38

Atelier mémoire

Des difficultés de mémoire !
Venez la fortifier tous les 15 jours
dans une ambiance sympathique
et conviviale sous forme de jeux

de 15 H
à 16 H
2ème et
4ème jeudi

Prix: 20 francs la séance ou 80 francs le trimestre
(un bus peut être mis à leur disposition des personnes ayant des difficultés de transport,).

Animation: B.CHAVE Tél 05.45.67.84.38

CENTRE DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL

la déco du Centre de Loisirs et découverte de la flore.
jeux d'expression
sortie : exposition " rendez-vous contes "
à Roulet (après-midi - départ à 14 heures)

Mercredi
10

herbiers, jeux autour de la flore: reconnaissance d'odeurs, feuilles ...
dessiner c'est gagné géant

Mercredi
17

balade dans les bois
expériences et construction d'objets divers avec les éléments ramassés dans les bois fabrication de cerf-volants et moulins à vent

Mercredi
24

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Pour animer toutes les soirées des particuliers (mariages, anniversaire, etc. ...) ou des associations (bric à brac, dîner dansant, loto, animation extérieure, ...) Renseignements et réservations:

" chez les Rois " à Mouthiers
Tél. 05.45.61.49.21 Fax 05.45.64.78.19

BOËME
MUSIC

LA VIE DU S.C.M. FOOTBALL

L'école de foot a repris les entraînements depuis le 5 septembre 2001 et comporte 5 équipes (des débutants aux 15 ans) ce qui représente 65 jeunes.

L'entraînement des débutants est pris en charge par Yves Lasnier de 14 à 15 h 30, celui des poussins par Eric Sierra de 15 h 45 à 17 h 15.

Les benjamins s'entraînent à Voeuil et bénéficient du transport de l'intercommunalité.

Les 13 ans sont encadrés par Alain Combaud et Joël Nebout de 18 h à 19 h 30.

Les 15 ans s'entraînent à la même heure et sont encadrés par Emmanuel Soulat et Christian Larpe.

Donc, si tu as entre 6 et 15 ans, tu peux rejoindre le Club du S.C. Mouthiers.

Saches également que l'avenir du football sera féminin ; donc, si tu es une fille, viens rejoindre Anaïs et Romane qui en sont des exemples.

La boutique a démarré avec sa première manifestation du 15 septembre qui a permis d'agréger entre 80 et 85

acteurs du SCM.

Pour l'année 2002, ses principales actions sont:

-en association avec le café de la Boème, vente de briquets à 10 F (1,52 E)

-vente cuvée du SCM (blanc, rouge ou rosé) à 20 F (3,04 E) la bouteille

-en association avec Stéphane Meslier, remise de parkas ff Electricité Générale

" à tous les dirigeants et éducateurs du Club.

Pour toutes réservations ou commandes, contacter :

Richard Borredon au 05.45.64.08.89 ou Ludovic Nanglard au 05.45.61.05.48.

Une première dans l'histoire du Club qui a atteint, dimanche 16 septembre, le 4ème tour de la Coupe de France mais s'est incliné face à l'équipe de Matha (DH) par 2 buts à 0.

A cette occasion, un jeu de maillots " coupe de France " a été remporté par les joueurs en récompense de leur prestation.

Résultats de la 1ère journée:

Segonzac - Mouthiers A : 0 - 1

Mouthiers B - Chalais B : 7 - 1

Mouthiers C - Nonac : 9 - 2

Les prochaines journées :

Samedi 6 octobre :

Rivières - Mouthiers A

Dimanche 7 octobre :

Mouthiers B - Chantillac

Mouthiers C - Voeuil 3

Dimanche 21 octobre:

Mouthiers A - Saint-Angeau

Villebois - Mouthiers B

Claix 3 - Mouthiers C

Dimanche 28 octobre :

Châteaufort-Mouthiers A

Mouthiers B - Nonaville

Mouthiers C - Blanzac

Soirée cabaret "Grand'folie"

Samedi 3 novembre 20H30

Salle des fêtes Entrée 80 F

0545679742-0545678216

RANDONNÉES PEDESTRES

date	Pilote	Lieu randonnée	Nb de km	RV Mouthiers
14-oct	Claire JERRETHIE 05 45 24 58 90	BOURG-CHARENTE	13	13 H 30
28-oct	Gabriel SOURISSEAU 05 45 24 58 33	MARTHON	11	8H15
11-nov	Jean LATHIÈRE 05 45 67 92 83	ST MÊME LES CARRIÈRES	12	13H30

Calendrier des balades du mercredi d'octobre à décembre 2001:

Les balades du mercredi sont ouvertes à tous et adaptées plus spécialement aux familles ayant de jeunes enfants et aux personnes souhaitant un rythme et une distance plutôt " promenade " que " randonnée ". Distance: 6 à 8 km

Mercredis 10, 24 et 31 octobre

Mercredis 7 et 21 novembre

Mercredis 5 et 19 décembre

Sentiers de Boème

Rendez-vous

à 14 heures

sur le

champ de

foire



CE QUI SE PASSERA À MOUTHIERES EN OCTOBRE

Frairie des vendanges

organisée : par le Comité des Fêtes

Manèges au Champ de foire

Dimanche: baptêmes de l'air en hélicoptère

Spectacle musical gratuit: " un siècle de variété française "

Nostalg'hits: formation musicale composée de 5 personnes (4 musiciens/chanteurs et chanteuse).

80 morceaux différents de 1910 à nos jours pour 2 heures de musique.

Spectacle populaire interprété par thèmes: amour, bonheur, désillusion, les femmes et les

prénoms féminins, joie, tendresse, nature, musiques, voyages, .

Vous retrouverez tous les grands noms de la chanson française pour ce hit parade du siècle.

Organisé par le Comité des fêtes de Mouthiers avec l'appui du Centre Social. Tél. 05.45.67.80.74 / 05.45.67.84.38

GRAND RALLYE HALLOWEEN

dans les rues de Mouthiers

Départ 20 H de la salle polyvalente suivi d'une boom

de l'horreur au centre Social jusqu'à 23 H

organisé par l'association CARNAVAL et le Centre Social

" Lire en Fête ", la bibliothèque expose les dessins des enfants de l'école élémentaire et de l'école maternelle sur le thème de la mer et ses milieux naturels. Venez nombreux respirer l'air marin de cette exposition à l'entrée de la bibliothèque



**Samedi 13
Dimanche 14**

samedi 13

à 20 H 45

à la salle

polyvalente

**Mercredi
31**

à 20 H

salle polyvalente

du 17 au 20

Vernissage

vendredi 19 octobre

à 18 H

**Martine
SANCHEZ
expose
à la MJC
du 12
au 28**

ETAT CIVIL

Naissances

14 août : **Théo CLAEREBOUT** Combe Noire

16 août: **Paloma CHAGNAUD** 1, rue des lavoirs

17 août: **Mathilde MERLETTE** 11, rue de la Boème

30 août: **Cloé FAITY** les Agriers

Mariages:

1er septembre: **Thierry CLAIRET** et **Annabelle VIAUD**
Les justice

15 septembre: **Cyrille HOMON** et **Carine LE GUELLANFF**
le Rosier

Sur votre agenda...

• OCTOBRE 2001

3 DON DU SANG À MOUTHIERS

13 - 14 FRAIRIE DES VENDANGES

26 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

31 FÊTE D'HALLOWEEN

- NOVEMBRE 2001

3 REPAS DU FOOT SCM AVEC "GRAIN D'FOLIE"

9 CALENDRIER DES FÊTES 2002

18 BOURSE AUX JOUETS ET AUX LIVRES

24 DÎNER DANSANT DU DON DU SANG À BLANZAC

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.

Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ OCTOBRE

7 DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40

14 DR ALLIAT FLÉAC 05.45.91.08.19

21 DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17

28 DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17

NOVEMBRE

1^{ER} : DR BOUCHERE ROULLET 05.45.66.32. 1 1

4 DR JOUBERT SAINT-MICHEL 05.45.91.42.25

Conception et mise en page : Jean REVEREAULT
Impression : Composables Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 15 octobre pour le n° de novembre). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Le commerce équitable en formation à Mouthiers



La rentrée en maternelle c'est : "prépare ton bac... à sable !



Au rallye du circuit des remparts t'as que des tacots !

(Photos Alain PORTE)